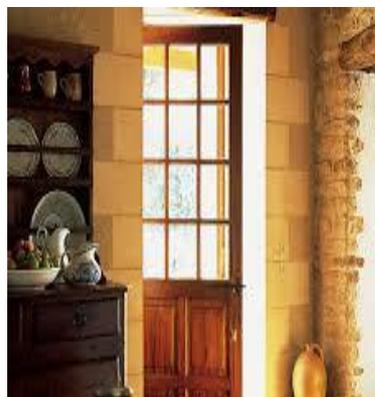


ENTRETIEN DES MENUISERIES



BOIS

Référence aux DTU 33.1 et 36.5

« L'entretien et la maintenance des menuiseries sont une nécessité vis-à-vis de son aspect et de son comportement. L'objectif est de compenser l'inévitable usure normale des produits ainsi que leur vieillissement naturel. Une notice devra être fournie par le titulaire du marché au maître d'ouvrage précisant ces recommandations. »

[Extraits des DTU 33.1 et 36.5]



Quelles techniques ?

- Menuiseries :

o Vernis / Vitrifiées :



- Chiffon HUMIDE

Conseil : Tâches persistantes, éponge imbibée de vinaigre blanc + eau chaude, frotter doucement et rincer à l'eau claire.

o Peints :



- Eau tiède avec produits doux



- Eponge non abrasive

⇒ **TOUJOURS** frotter de **haut en bas** et **DOUCEMENT**

Conseil : Si vos menuiseries sont trop exposées au soleil ou la pluie, vous pouvez les recouvrir d'une cire incolore.

- Points mécaniques en mouvements (voir schéma verso)



- Eponge non abrasive HUMIDE (si sale)



- Graisse ou huile spéciale

- Rails des baies coulissantes, fenêtres, portes



- Aspirer le plus gros



- Déboucher les trous de drainage dans les châssis

Quelle fréquence ?

- Les menuiseries, les points mécaniques en mouvements et les vitrages : **1 fois par mois**
- Produits de traitements (anti-UV, anti-champignons, anti-insectes) et peinture : **1 fois tous les 2/5 ans**

NE JAMAIS UTILISER des éponges abrasives et d'autres produits comme les détergents ménagers, les lessives, la javel, le chlore, l'acétone, les éponges à poncer, etc...

ATTENTION également aux produits anti-mousses utilisés pour les toitures dont les projections peuvent endommager les menuiseries.

Bien prendre connaissance des fiches produits

